

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je me demande si l'on me permettrait de dire un mot ou deux à ce sujet. J'admets sans réserve, comme l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, que le cas Stonehill n'entre pas dans le mandat de la Commission mais que les questions se rattachant à ce cas ne devraient pas être déclarées irrecevables. Cependant, je voulais faire ressortir que la question posée par l'honorable député de Danforth se fondait sur une assertion d'un témoin qui a comparu devant la Commission—je ne sache pas que l'assertion ait été faite ailleurs—et le Règlement de la Chambre stipule que tout député qui pose une question doit prendre personnellement la responsabilité de toutes les assertions que la question peut contenir, mais rien ne l'autorise à aller à la pêche aux renseignements; sinon, nous permettrions à des questions teintées de McCarthyisme de salir les gens, sans aucun fondement dans la réalité. (*Exclamations*)

Monsieur l'Orateur, j'ai écouté poliment l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, et j'espère qu'on m'écouterà d'une façon aussi polie, car ce point est très important. A mon avis, il serait parfaitement convenable que l'honorable député de Danforth pose sa question, sous une forme entièrement différente, et sans assertion aucune. Si l'honorable député demandait au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration si quelque chose avait été communiqué à une certaine personne, cette question serait recevable. Cependant, il me semble, monsieur l'Orateur, que c'est abuser du Règlement que de faire des allégations dont on n'est pas prêt à répondre, particulièrement quand les allégations portent sur un homme dont la crédibilité fait l'objet d'une enquête de la Commission.

Je suis d'avis, comme l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, qu'il serait opportun que Votre Honneur prenne en délibéré ce point très important.

M. l'Orateur: C'est une question très importante en principe. Elle est beaucoup trop importante pour que je prenne une décision rapide en Chambre. Alors, même si je ne puis dire que je le ferai avec grand plaisir, je l'examinerai sûrement avec le plus grand intérêt.

M. Douglas: Sur le rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, puis-je signaler à Votre Honneur que, quand vous étudiez la question, vu la déclaration que vient de faire le ministre des Transports, il faudrait peut-être se souvenir que presque chaque jour des députés soulèvent en Chambre des questions

fondées sur des déclarations publiées dans les journaux, et il faudrait être très brave pour accepter la responsabilité de toutes les déclarations qui paraissent dans les journaux. De plus, puis-je signaler que l'honorable député de Danforth a seulement posé une question sur une communication, et il me semble qu'il a droit à une réponse, à savoir si cette communication a eu lieu ou non.

M. l'Orateur: A cette étape des délibérations, la présidence se propose de prendre la question en délibéré et de rendre une décision aussitôt que possible.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

NÉGOCIATION D'UN ACCORD BILATÉRAL AVEC LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question au ministre des Transports. Peut-il nous dire à quel stade en sont rendues les négociations entre le Canada et les États-Unis relativement à l'accord aérien bilatéral entre ces deux pays, et peut-il nous révéler s'il a été mis complètement fin à ces pourparlers, comme on le prétend de temps en temps?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Je ne crois pas qu'ils soient complètement surpendus, monsieur l'Orateur, mais je voudrais préparer soigneusement ma réponse.

L'HABITATION

LASALLE (P.Q.)—POURPARLERS VISANT À OBTENIR UN PRÊT SUPPLÉMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Rock (Jacques-Cartier-Lasalle): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Y a-t-il eu des négociations ou des pourparlers entre les directeurs ou les représentants de *Lasalle Heights Incorporated* et les fonctionnaires de la SCHL à Montréal concernant la possibilité d'accorder un prêt supplémentaire afin de changer les appareils de chauffage au gaz naturel dans les immeubles de Lasalle Heights pour d'autres fonctionnant à l'électricité ou au moyen d'un autre combustible?

M. l'Orateur: A mon avis, cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Rock: Monsieur l'Orateur, en toute référence, si vous saviez combien sont inquiets les gens qui habitent là, et il y en a plus de 450...

Des voix: *Feuilleton!*